

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 23 MAI 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière, en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Pierrick MERINO (en visio, départ à 21h20, pouvoir à Nelly DEVILLE), Rémi BAUDOT (en visio, arrivée à 20h25), Nelly DEVILLE (en visio)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et visioconférence ; Début de la réunion à 20h10.

1. Approbation définitive du PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2023 et du CR du BD du 12 avril 2023

Après correction sur les modalités de tenue des AG, le PV de l'AG du 25 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Le CR du Bureau directeur du 12 avril 2023 est définitivement approuvé à l'unanimité.

2. Consultation IOF

L'IOF a consulté les fédérations, pour une réponse pour le 20 juin, sur deux points concernant l'actualisation de la politique transgenre : réduction du taux d'hormones de 5 à 2,5 à partir de janvier ou août 2023 ; dénomination de la catégorie Hommes en Open.

Le Bureau directeur se prononce pour conserver la dénomination catégorie Hommes (une femme pouvant déjà courir dans cette catégorie) et est sans avis quant à la date. Il faut remarquer que ces directives sont difficiles à appliquer pour le licencié lambda.

3. Recrutement

Marie-Violaine PALCAU présente la fiche de poste établie en vue d'un recrutement pour soutenir les cadres fédéraux autour de deux axes : l'un technique et logistique ; l'autre préparation physique.

Après échanges et modifications pour plus de clarté sur les missions, le profil va être diffusé prochainement afin d'avoir une personne opérationnelle en septembre.

Le Président informe le Bureau directeur de la demande d'entretien d'Audrey DUQUENNE.

4. Site internet

Lors du Bureau directeur précédent, la démarche proposée par Exalto a été présentée.

À la suite de demandes de membres du Bureau directeur, d'autres prestataires ont été consultés. Ceux-ci ont soit répondu négativement ou n'ont pas répondu.

Exalto propose de travailler le cahier des charges mais ne peut livrer un site complet rapidement (licences au mieux en septembre 2024, calendrier en 2025).

De ce fait, la commission s'est rapprochée du projet initialisé d'autres fédérations dans le cadre de l'appel à projet Numérique de l'ANS avec MyCoach (société plus importante, avec des outils plus récents que ceux utilisés par Exalto) afin de connaître les conditions d'accès à leur solution

Les deux solutions ayant à peu près le même calendrier et le même modèle financier, celles-ci seront présentées lors du prochain comité directeur.

5. Calendriers

Le Président signale n'avoir reçu aucun retour pour les compétitions IOF. Il indique qu'un appel a été fait pour les FISU 2025 mais que la FFSU n'a pas pris contact avec la FFCO.

Les World Games, dont la Course d'Orientation fait partie, se tiendront du 7 au 17 août 2025 à Chengdu en Chine. La DTN va l'inclure dans le calendrier.



Benjamin CLEMENT-AGONI fait part de l'ajout du week-end réservé aux jeunes – les 29 et 30 juin – dans le calendrier 2024. La commission Jeunes va communiquer sur cette date via la LOC.

6. Points divers

Après échanges de propositions avec l'équipementier fédéral Noname, un design de veste pour les arbitres nationaux a été choisi et le devis signé. Un recensement des tailles reste à faire.

Le Bureau directeur approuve le choix.

Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau directeur d'une enquête du ministère des Sports sur la parentalité.

Valérie BERGER-CAPBERN signale que Livelox, jusqu'à présent gratuit, va devenir payant (50 € par personne, 300€ par club). Elle s'interroge sur la possibilité pour la FFCO de prendre une licence pour l'ensemble de ses licenciés.

Le Président mentionne que du fait de l'existence d'autres logiciels gratuits, permettant de faire une analyse de son itinéraire et de la comparer à d'autres une telle solution ne lui semble pas logique.

Renseignements pris, le dispositif « 2 heures en plus au collège » expérimenté dans certains établissements, conduisant à la prise en charge des élèves dans un sport par une structure associative, est sur le temps extra-scolaire. De ce fait, c'est l'association qui est responsable d'où la nécessité pour le participant d'être titulaire d'une licence ou d'acquiescer un titre de participation.

Le Bureau directeur propose de prendre en charge les titres de participation qui seraient délivrés dans ce cadre.

Valérie BERGER-CAPBERN fait un point budgétaire à date.

Le Président fait part de la possibilité d'obtenir des places pour les JOP 2024. La fédération est destinataire de 48 places pour les Jeux Olympiques et de 16 places pour les Jeux Paralympiques. Celles-ci doivent être distribuées en respectant certains critères : 2 par personne, une équité territoriale, une représentativité de tous les types de bénévoles, la mixité de genre, la diversité intergénérationnelle.

Une proposition de distribution sera faite lors du prochain Bureau directeur, celle-ci devant être envoyée au Ministère pour le 31 août.

Valérie BERGER-CAPBERN fait un point sur les problèmes rencontrés pour l'organisation d'O'France : refus de l'ONF sur les zones prévues, désengagement de Font-Romeu d'où une modification des étapes induisant des dépenses, notamment de cartographie, complémentaires.

Une communication va être faite très prochainement pour prévenir les coureurs.

Le Président signale, qu'à la suite de la décision prise lors du Bureau précédent d'organiser des réunions lors des deux nationales en juin, il a reçu une réponse positive du BROS pour celle du Sud-Ouest et est toujours en attente d'une réponse du club de Romans pour celle du Sud-Est.

L'objectif de ces réunions est d'échanger avec les clubs pour comprendre quels sont les freins à la prise en charge de manifestations nationales.

Une discussion s'engage sur les prérequis nécessaires à la candidature (expert national) conduisant à la nécessité de revoir cette fiche et de mettre en place une formation continue (sous forme de séminaire annuel en visio) pour les organisateurs

Le Président fait part de la nécessité de mise à jour du Code Ethique, code datant de 2016-17, élaboré à partir de celui du CNOSF. Ce dernier ayant été modifié et approuvé en 2022, il a été transmis au président de la Commission Ethique de la fédération pour proposition d'ici septembre 2023.

Dans le même sens, il serait pertinent de reprendre dans le règlement financier, certains points du Guide sur la prévention des atteintes à la probité, ce dont se charge la commission Finances et de mettre celui-ci en ligne dans l'onglet Ethique.

Fin de la réunion à 22h50.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

